

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 19 décembre 2017 à **vingt** heures en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

ORDRE DU JOUR

Première-~~deuxième~~-troisième convocation

En séance publique :

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

- **Ordre du jour de la séance :**

1. Politique de la sécurité – Débat sur les problèmes propres à la commune
2. Budget 2018 du CPAS – Approbation
3. Budget 2018 de la commune – Approbation
4. Régie Communale Autonome – Désignation d'un commissaire aux comptes, membre de l'Institut des réviseurs d'entreprise
5. Projet de coopération « Nord/sud » – Attribution du subside
6. Centre culturel d'Assesse – Octroi d'un subside de fonctionnement
7. Infrabel – Renouvellement du passage supérieur sis à la BK 76577 à 5336 COURRIERE
8. Maison communale – Marché public visant l'acquisition d'humidificateurs
9. Application du règlement visant la mise à disposition de matériels et de fournitures de voirie – Octroi d'exonérations
10. Révision du Règlement visant la mise à disposition de matériels et de fournitures de voirie
11. ASBL « C.A.I.A.C. » – Octroi d'un subside
12. ASBL « Comité d'Animation Sartoise » – Octroi d'un subside dans le cadre du fonctionnement de la Maison d'Enfants « Les P'tits Coucous »
13. Démission de Mr le Bourgmestre

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

14. Adoption d'un avenant au pacte de majorité
15. Installation des nouveaux Bourgmestre et Echevin & Prestations de serment

Huis-clos :

1. Accueil extrascolaire – Ratification d'une désignation d'une animatrice remplaçante
2. Enseignement :
 - Désignations temporaires – Ratifications
 - Désignation d'enseignants sur fonds propres – Ratifications

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

J.P.FRANQUINET

Le Bourgmestre,

P. TASIAUX

